

## Les premières expériences militaires françaises de l'humanitaire sous le Second Empire : le moment originel de l'expédition française de Syrie en 1860-1861 ?

Olivier FORCADE,

Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Picardie Jules Verne

---

La recherche des origines fondatrices de l'humanitaire moderne est une interrogation sur la structuration d'un champ d'action humanitaire peut-être multipolaire, en un sens partagé entre le militaire, le missionnaire et le médecin. En analysant un type de pratiques humanitaires à l'oeuvre dans les armées depuis le Second Empire au XIX<sup>e</sup> siècle, le décalage de la temporalité et de la nature de ces expériences partagées est frappant<sup>1</sup>. En l'occurrence, une étude de cas originale fait émerger une pratique opérationnelle inédite à la faveur de l'expédition française de Syrie en 1860-1861. Est-ce une anomalie vite oubliée dans la mémoire des armées ou une jurisprudence indépassable ? En effet, les expéditions et les interventions extérieures à des fins de maintien de l'ordre, d'interposition et d'assistance offrent assez peu de nouveautés entre 1853 et 1867<sup>2</sup>. L'analyse historique invite moins ici à une histoire sociale de la médecine et du groupe-charnière constitué par les médecins militaires, entre le début de la guerre de Crimée en 1854 et l'expédition du Mexique achevée en 1867, qu'à une préhistoire guerrière humanitaire. Celle-ci associe les trois figures du militaire, du prêtre et du médecin devant l'opinion publique. En testant l'hypothèse à partir de la seule étude des archives diplomatiques et militaires françaises du corps expéditionnaire français en Syrie d'août 1860 à juin 1861, il s'agit d'examiner deux hypothèses.

La première renvoie à une double interrogation sur la nature opérationnelle de la mission humanitaire en 1860-1861. Il faut d'abord la comprendre au sens de ses modalités tactiques, de son but général, de la doctrine militaire qu'elle innoverait. Il faut ensuite la saisir pour sa valeur exemplaire ou pas, c'est-à-dire pour une amorce ou bien pour un tournant dans l'histoire de l'humanitaire. Il faut entendre ici par « opération humanitaire » la définition de la doctrine militaire des années 1990 et du Livre blanc de la Défense de 1994, soit trois aspects qui recouvrent essentiellement les actions humanitaires des forces armées. Ces trois volets, dépendants ou pas, sont l'évacuation de ressortissants, l'assistance aux populations civiles, éventuellement réfugiées, et l'intervention en cas de catastrophes naturelles ou technologiques avec l'assurance d'une protection donnée aux organismes dispensant l'aide humanitaire. Chacun devine naturellement que la pratique de l'humanitaire contemporain déborde de ce cadre théorique aux ordres de la doctrine militaro-humanitaire<sup>3</sup>.

La seconde hypothèse est un aveu d'impuissance de l'historien, contraint de constater que l'expérience opérationnelle de l'humanitaire au profit de populations civiles étrangères en 1860-1861, pour inédite qu'elle soit, n'offre ni une jurisprudence historique, ni un savoir-faire tactico-opérationnel qui donnerait corps à une réflexion sinon à une doctrine militaire de l'intervention à des fins d'assistance sanitaire et alimentaire qui serait invoquée après 1861, encore moins à une mémoire spécifique de l'institution militaire impériale. Celle-ci semble s'être empressée d'oublier après 1861 les leçons de cette expédition, en posant un problème de transmission de l'apprentissage professionnel, technique du corps des officiers, du savoir-faire des soldats français et de l'expérience des médecins militaires. En fait, l'humanitaire renvoie-t-il, pour ses origines militaires si elles sont avérées, à un savoir-faire opérationnel, au sens d'une ingénierie de l'humanitaire, mémorisé et théorisé par ses premiers acteurs, et donc transmissible. Ou bien faut-il parler d'un « langage compassionnel », pour reprendre

---

<sup>1</sup> Olivier Forcade, « Les missions humanitaires et d'interposition devant l'histoire », in *The Tocqueville review*, vol. XVII, n° 1, 1996, p. 39-52. Je tiens à remercier vivement Sophie Delaporte et Claire Fredj qui ont déterminé mon regard sur les archives du service de santé des armées au Val-de-Grâce en mettant à ma disposition leur documentation personnelle. Je tiens à remercier tout particulièrement les professeurs Bernard Devauchelle et Stéphane Audoin-Rouzeau pour leur accueil et leurs encouragements si amicaux au sein de l'Association *Guerre et médecine* comme à l'Université de Picardie Jules Verne. Ultime remerciement à Bertrand Taithe, professeur à l'université de Manchester, pour les échanges intellectuels récents.

<sup>2</sup> Jean Delmas (dir.), « Des interventions extérieures françaises à des fins de maintien de l'ordre, d'interposition et d'assistance aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », in *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 75, Vincennes, 1995.

<sup>3</sup> A cet intention, il faut entendre, par action humanitaire, des opérations exécutées par les forces armées recouvrant une typologie, toujours d'actualité dans les années 1990-2000, des engagements distinguant les trois contextes généraux des opérations du temps de paix, de guerre et de crises (avec la distinction des actions conjointes d'accompagnement, dont celles de préventions et celles humanitaires, et les opérations militaires *stricto sensu*, de maintien de la paix ou de rétablissement de la paix).

l'expression de Bertrand Taithe, échouant au seuil d'élaboration d'un protocole d'action au profit de victimes et de réfugiés civils. En un mot, la guerre comme l'humanitaire seraient-elles redécouverts, sans fin, par des acteurs amnésiques<sup>4</sup> ?

## La rencontre sans lendemain de la guerre et de l'humanitaire sous le Second Empire

Trois conditions générales favorisent une cristallisation de la réflexion humanitaire dans la civilisation occidentale au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est en premier lieu le fruit d'une préoccupation morale postérieure à l'atelier antique de la guerre et émanant, pour l'essentiel, de la doctrine chrétienne, qui met les congrégations caritatives féminines hospitalières (dont les Filles de la Charité très présente en terre orientale, à Beyrouth notamment depuis 1847 et à Alexandrie depuis 1844) et missionnaires (les pères blancs) aux avant-postes de l'humanitaire moderne, à certaines conditions toutefois<sup>5</sup>. Elle résulte en second lieu d'une prise de conscience publique que la philosophie des Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle a rendu possible en captant un regard universel et compassionnel. Dans cette philosophie, « l'attention est portée à la souffrance des autres et la volonté de remédier à leur misère »<sup>6</sup>. La pitié n'est-elle pas l'un des fondements du droit<sup>7</sup> ? Dans le cadre du concert des nations au XIX<sup>e</sup> siècle, elle est enfin une expérience étatique et opérationnelle originale entre 1859 et 1861, sous bénéfique d'inventaire plus exhaustif. A ce titre, l'intervention des volontaires européens pour sauver entre 1822 et 1827 les Grecs réclamant leur indépendance contre l'empire ottoman fait figure de précédent marquant et durable dans l'imaginaire européen du philhellénisme contemporain<sup>8</sup>. En 1860, cette expérience opérationnelle de l'humanitaire prend place dans un contexte particulier dont il faut retenir deux moments militaires, la guerre de Crimée et la bataille de Solferino.

Mise en évidence par la thèse récente de Marc Lemaire soutenue à Montpellier III en 2006 sur *La guerre de Crimée. Chronique et analyse d'un désastre sanitaire*, la catastrophe sanitaire déjà connue de la guerre de Crimée en 1854-1856 est le signal d'une prise de conscience militaire et politique<sup>9</sup>. Elle est un point de départ d'une évolution de la médecine militaire en campagne et des services de santé militaire, paralysés en 1854-1856 par la tutelle des intendants. Pour marginale qu'elle soit au sujet, la question des pertes militaires en Crimée de mars 1854 à janvier 1856, bien connue par le rapport du docteur français Chenu, a marqué les responsables politiques, à l'instar de Napoléon III, sinon l'opinion publique<sup>10</sup>. En suivant la thèse de Claire Fredj, la guerre de Crimée n'est pourtant ni le tournant ni une quelconque prise de conscience humanitaire en 1854-1856, pas plus que l'expédition en Chine-Cochinchine engagée en 1857<sup>11</sup>. Médecin aide-major, Ferdinand Cuignet confirma en 1859 dans ses souvenirs de campagne, notamment de l'expédition de Crimée, que les maladies tuent davantage que les combats, dans un ratio de un à sept, durant les transports de troupe par mer, au repos, avant et après les combats, durant l'hivernage des troupes notamment après octobre 1855. Il confirme en cela une statistique des pertes militaires encore conforme à la démographie militaire d'Ancien régime, à savoir que la mort militaire par maladie l'emporte sur celle au combat en règle générale<sup>12</sup>. Si elle attire l'attention de Napoléon III sur des pertes dues aux maladies (dont le scorbut), aux épidémies de choléra et de variole davantage encore qu'aux combats, la guerre de Crimée de 1854-1856 ne se signale pourtant pas par une pratique médicale orientée vers les populations civiles ni par une quelconque prise de conscience humanitaire à leur égard. Elle demeure marquée par une large indifférence du

---

<sup>4</sup> Hubert Jean-Pierre Thomas (dir.), *Métamorphoses des missions ? Le soldat et les missions dans les nouveaux contextes d'intervention*, actes du colloque de juin 1994, ministère de la Défense, Paris, Centre d'études en sciences sociales de la Défense, 2000.

<sup>5</sup> Claire Fredj, *Médecins en campagne, médecine des lointains. Le service de santé des armées en campagne dans les expéditions lointaines du Second Empire (Crimée, Cochinchine-Chine, Mexique)*, thèse d'histoire sous la direction de Daniel Nordmann, EHESS, 2006, 2 vol., 950 p. et annexes, notamment, p. 508-509.

<sup>6</sup> Jean-Christophe Rufin, *Le Piège humanitaire*, Hachette, 1986 et *L'aventure humanitaire*, Gallimard, 1994, p. 20-22.

<sup>7</sup> Christine Voller, *Le cœur de la guerre*, Paris, L'Insulaire, 2007.

<sup>8</sup> On prendra le premier chapitre de Elli Lemonidou, *La Grèce vue de France pendant la Première Guerre mondiale, entre censure et propagandes*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Georges-Henri Soutou, Université de Paris IV-Sorbonne, 2007, 2 volumes, vol. 1, p. 21-25.

<sup>9</sup> Marc Lemaire, *La guerre de Crimée. Chronique et analyse d'un désastre sanitaire*, thèse de doctorat d'histoire, Montpellier III, 2006 et « Le rôle du service de santé de la Marine au cours de la campagne d'Orient (1853-1856) », in Philippe Richardot (dir.), *Le service de santé des armées, entre guerre et paix*, Economica, 2003, p. 69-104.

<sup>10</sup> Sur un contingent de 140 000 hommes français, 95 615 sont morts, dont 10 240 sur le champ de bataille, 10 000 de leurs blessures dans les hôpitaux et 75 000 par maladie et épidémie infectieuse (typhus, choléra)

<sup>11</sup> Claire Fredj, *op. cit.*, p. 504 et suiv.

<sup>12</sup> Ferdinand Cuignet, *Nos armées en campagne*, Paris, Victor Rozier, 1859, p. II-III.

commandement et par une incurie des services d'intendance à l'égard des combattants blessés ainsi que des morts militaires.

Le 24 juin 1859, la bataille de Solferino entre 163 000 Autrichiens d'un côté, 140 000 Sardes et Français de l'autre offre à l'empereur le visage de 40 000 morts et de 9 000 blessés agonisant sans soins ni hôpitaux. Au jeu des recherches généalogiques, la bataille de Solferino est un temps réflexion humanitaire, dont l'ombre portée se discerne après la publication en novembre de 1862 de ses *Souvenirs de Solferino*, précisément entre l'automne 1863 et l'été 1864. Les deux conférences internationales débouchant sur la convention prévoyant l'assistance aux blessés sera incluse dans celles de Genève de 1906 et de 1925. Les milieux philanthropiques, médicaux, militaires sont sensibilisés après le livre de Dunant, après que les opinions publiques européennes (au sens de la « constitution d'un espace public bourgeois » repéré par Habermas à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) aient regardé avec une pré-conscience (?) humanitaire la campagne de Syrie de la France de 1860-1861. Par ailleurs, le non traitement des blessés militaires pendant la campagne d'Italie confirme en 1859 cette situation contre laquelle s'insurge Henri Dunant à Solferino. Pourtant, l'attention cristallisée des opinions publiques civiles aux blessés du champ de bataille ne semble pas le signal d'une modification de la mentalité militaire, encore largement insensible au sort des combattants en-dehors de la catégorie professionnelle des médecins-militaires. Les témoignages des médecins sur l'expédition de Syrie semblent pourtant moins nombreux que pour les interventions extérieures des années 1850. Symptomatiquement, Claire Fredj exclut d'ailleurs de sa thèse de doctorat l'étude de cette séquence historique.

### **Sauver les Maronites en 1860 : la première expérience opérationnelle humanitaire des militaires ?**

Au printemps 1860, les Chrétiens maronites de Syrie, province de l'empire ottoman, sont victimes de massacres par les Druzes du mont Liban et du Hauran, puis par les populations arabes de Damas. La situation voit s'affronter des communautés ethno-confessionnelles, perpétrant des massacres réciproques, sur fonds d'intérêt régionaux concurrents des grandes puissances. Sur une population d'environ 487 000 individus (dont 311 000 non-musulmans) recensée par la brigade topographique du corps expéditionnaire déployé en novembre 1860, 210 000 Maronites sont comptés. Il y aurait eu 22 000 morts, entre 45 000 et 75 000 réfugiés en recensant la destruction de 360 villages et 560 églises-monastères<sup>13</sup>. A Deir-el-Kamar, les soldats français découvrirent ainsi le 22 septembre un village détruite par les incendie et 1800 corps de victimes égorgées, mutilées avec des poings coupés<sup>14</sup>. L'image était propre à émouvoir l'opinion publique en Europe ! Au terme d'une conférence internationale regroupant la Prusse, la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la France, un accord international du 3 août 1860 décide de l'envoi d'un corps expéditionnaire pour restaurer la paix en interposant des unités militaires entre les communautés ethno-confessionnelles. Prévue pour être internationale, l'expédition, initialement évaluée à 12 000 soldats européens nécessaires, ne compte en définitive que 6 700 soldats français, quatre des cinq puissances ayant finalement décliné leur participation. Intéressante pour notre question, les instructions générales officielles au général français commandant un corps expéditionnaire de 6 700 soldats exclusivement français, tirées des archives militaires. « *L'expédition n'a pas pour but une conquête territoriale ni même une occupation de quelque durée ; elle répond au sentiment public et à la pitié profonde que lui inspirent les malheurs des Chrétiens d'Orient. Vous allez porter secours. Ainsi votre mission est-elle essentiellement réparatrice, temporaire... Elle revêtirait le caractère d'un acte de justice et d'humanité*<sup>15</sup>. »

Conçue initialement pour une durée de 6 mois, la mission répond à un but double. Le premier objectif est la pacification de cette province ottomane en restaurant l'ordre ottoman dans le Chouf, le Mont-Liban et la Beqaa et en assurant militairement la traditionnelle protection française sur les minorités chrétiennes d'Orient remontant au moins au XVI<sup>e</sup> siècle. Pacifier, c'est-à-dire imposer la « tranquillité », soit l'ordre permettant la coexistence pacifique de communautés qui ont pu apprendre par ailleurs à cohabiter des dans des villages confessionnels mixtes, partageant l'exploitation de terres indivis. Le 16 août 1860, selon

---

<sup>13</sup> Jean-Pierre Valognes, *Vie et mort des chrétiens d'Orient*, Paris, Fayard, 1994, p. 646-647.

<sup>14</sup> *La vie militaire du général Ducrot d'après sa correspondance (1839-1871) publiée par ses enfants*, Paris, tome 1, 1895, p. 415.

<sup>15</sup> SHD/DAT G 4, carton 1, instructions générales du secrétaire d'Etat à la Marine Hamelin au général Beaufort d'Hautpoul, commandant l'expédition, le 2 août 1860.

Beaufort d'Hautpoul, commandant le corps expéditionnaire, flanqué du colonel Chanzy comme adjoint, « *aujourd'hui, le Corps expéditionnaire français, quoique incomplet, est prêt à agir, et les 40 000 chrétiens, réfugiés et mourants de faim à Beyrouth, dans le Kesrouan, en Egypte, dans les différentes villes de la côte de Syrie, dans l'archipel est à Smyrne, attendent impatiemment le moment où, protégés par notre drapeau, ils pourront regagner leurs villages détruits et obtenir la satisfaction, pour le présent et pour l'avenir que doivent leur assurer la protection de la France et la sympathie de l'Europe*<sup>16</sup>. »

Arrêtons-nous à la dimension proprement humanitaire de la mission. Le second objectif est de réinstaller les 50 à 75 000 Maronites réfugiés sur le littoral syrien, à Beyrouth notamment, dans leur villages du Mont-Liban, assortie de reconstruction des maisons. Puis il faut improviser leur ravitaillement, non prévu au début de la mission. L'étude de la correspondance du commandant du corps expéditionnaire de Syrie au ministre de la Guerre à Paris, le maréchal Randon, est des plus intéressante. Un vocabulaire étranger au vocabulaire réglementaire, sinon au langage militaire, entre en vigueur. Dans sa lettre du 9 septembre 1860, Beaufort cite des « réfugiés », au nombre de 40 000 à Beyrouth, dans le Kesrouan, en Egypte et à Damas qui meurent de faim en « attendant impatiemment, dit-il, le moment, où, protégés par notre drapeau, ils pourront regagner leurs villages détruits et obtenir protection de la France »<sup>17</sup>. La lettre de Beaufort à Randon du 17 octobre 1860 rappelle encore : « notre mission, martèle-t-il à son supérieur comme pour se convaincre d'un but militaire inédit, est de réinstaller les chrétiens dans leur village, d'assurer leur sécurité et leur donner les moyens de vivre, d'enrayer la répression des Druzes. » De son côté, le lieutenant-colonel Chanzy, promis à un beau destin militaire dans la guerre franco-prussienne de 1870, négocie aux côtés des diplomates français (on aurait envie de dire intercède) auprès de l'envoyé du sultan en Syrie, Fouad Pacha. Il veut obtenir une aide pour les réfugiés chrétiens et éviter de nouveaux massacres collectifs. Il y a bien ce processus de diplomatie humanitaire, point de rencontre des diplomates et des militaires.

Rapidement, le caractère humanitaire de la mission revêt deux expériences opérationnelles. L'adaptation opérationnelle du corps expéditionnaire français conduit à réquisitionner des vivres et des grains, les récoltes de blé à venir en août 1860 ayant été détruites par les assaillants musulmans. Sur ce point, nous disposons de deux correspondances éclairantes d'une fonction opérationnelle inédite pour le corps expéditionnaire qui n'y a pas été préparé. Ce sont la correspondance Beaufort-Randon du 4 novembre 1860, et celle du général Ducrot, commandant en second le corps expéditionnaire, à sa femme, très critique pour la conduite des opérations du général Beaufort<sup>18</sup>. Beaufort caractérise l'évolution d'une mission qui devait se « borner à protéger les chrétiens, (on est passé) à une mission de ravitaillement alimentaire, avec des problèmes d'argent pour l'achat des denrées... en dépit de l'arrivée des fonds de secours d'Europe (soit 3 Millions de francs). » La lettre fait ici sans doute allusion aux fonds collectés en Europe par une campagne de presse catholique au profit des œuvres des écoles d'Orient, alors animées par l'abbé Lavigerie en liaison avec Beaufort dès septembre 1860<sup>19</sup>. Dans les archives militaires conservées au SHD, un dossier intitulé « secours en nature aux Maronites » a été constitué par l'état-major de Beaufort d'Hautpoul. Ce dossier fait état de la distribution de vivres par les unités militaires à Beyrouth et Jounieh, essentiellement de la farine aux « pauvres et aux réfugiés » en reprenant la terminologie compassionnelle utilisée. Surtout, le vocabulaire logistique est prêté, exporté de la pratique militaire vers une action d'aide alimentaire. Cela ne suffit naturellement pas à qualifier une telle aide d'humanitaire, sauf à rappeler qu'elle est, officiellement au moins, la raison exclusive du maintien du corps expéditionnaire sur place. A maintes reprises, le général Beaufort relativise enfin l'efficacité des distributions en nature qui n'apportent pas de « changements majeurs dans la misère des réfugiés au Liban » rappelle-t-il le 7 décembre 1860 dans sa correspondance, soit quatre mois après le début de l'intervention. De janvier à avril 1861, 12 000 personnes auraient reçu, selon les archives de son état-major, de la farine une fois par semaine. Puis le volume de distribution tombe après avril<sup>20</sup>. Il y a ici, sous le regard des médias catholiques européens, essentiellement français à vrai dire, une attention humanitaire, momentanée, depuis l'été

---

<sup>16</sup> SHD/DAT G4. 1, marquis de Beaufort d'Hautpoul, le 16 août 1860 après le débarquement des premières troupes à Beyrouth.

<sup>17</sup> SHD/DAT, G 4. 1, correspondance de Beaufort d'Hautpoul au maréchal Randon, ministre de la Guerre, 9 septembre 1860.

<sup>18</sup> *La Vie militaire du général Ducrot d'après sa correspondance (1839-1871) publiée par ses enfants*, Paris, Plon, tome 1, 1895, p. 386-466 et tome 2, 1895, p. 1-29.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 415, lettre du n 22 septembre 1860 à sa femme.

<sup>20</sup> SHD/DAT, G4.2 dossier secours en nature aux Maronites.

jusqu'à l'automne 1860. L'opinion publique française en est pourtant vite détournée. En août-octobre 1860, l'actualité internationale de l'expédition franco-anglaise en Chine, puis les débats diplomatico-militaires du premier semestre 1861 sur la préparation d'une intervention tripartite France-Angleterre-Espagne au Mexique rejettent peu à peu au second plan l'intérêt pour la Syrie.

La seconde expérience opérationnelle renvoie à la coopération entre le militaire et le prêtre dans la protohistoire de l'opération humanitaire. C'est ici une autre découverte, moins d'une collusion que d'une concurrence institutionnelle, qui met mal à l'aise une société militaire plus souvent éloignée de l'Eglise qu'on ne l'a dit. Dans sa correspondance à Randon du 4 novembre 1860, Beaufort dénonce en effet le fait qu'il n'y aurait pas « d'unité dans l'emploi des fonds collectés en France par l'Eglise où chaque comité agit pour son compte<sup>21</sup>. » Cette dernière remarque n'est pas invraisemblable quant à l'indépendance d'action de l'Eglise de France et de ses missions dans le monde. De quoi s'agit-il exactement ? En septembre 1860, l'abbé Lavigerie, futur archevêque d'Alger et auteur du toast symbolisant le ralliement de l'Eglise à la République en 1891, est à l'œuvre. Sa figure est centrale dans la création de la congrégation missionnaire des pères blancs, opérant quelques années plus tard lors de la famine en Algérie en 1868. En répondant à un autre but qui s'en sépare, l'œuvre missionnaire participe d'un premier âge humanitaire. Depuis 1857, il est le directeur des œuvres des écoles françaises catholiques d'Orient. Créées en 1855, celles-ci soutiennent la cause des catholiques dans les pays sous obédience ottomane. Avec l'autorité de l'Eglise de France, il crée un comité d'aide à Zalhé et six autres comités locaux dans le Mont-Liban, qui répartissent à l'automne 1860 une aide financière de 7 millions de Francs-or collectés après une campagne de sensibilisation de l'opinion par l'Eglise de France<sup>22</sup>. Depuis Paris, le ministère des Affaires étrangères français s'efforça de suivre de près la répartition précise de ces fonds caritatifs catholiques<sup>23</sup>. En réalité, de septembre 1860 à janvier 1861, ces sept comités d'aide aux populations coordonnent difficilement leur action avec le corps expéditionnaire, en dépit de l'important versement de l'aide alimentaire et financière aux populations secourues<sup>24</sup>. L'initiative de l'Eglise de France, menée est conduite jusqu'en novembre par Lavigerie semble l'être avec une large indépendance manifestée à l'égard de l'autorité militaire française. Dans le domaine sanitaire, l'action de la congrégation hospitalière des Filles de la charité, installée à Alexandrie depuis 1844 et à Beyrouth depuis 1847, est essentielle. La Syrie, puis le petit Liban après 1861, sont un terrain d'action privilégiée de la congrégation de Vincent de Paul créée en 1617, active depuis 1639<sup>25</sup>. Auxiliaires de soins, infirmières, elles commencent de tenir à partir du Second Empire un rôle au sein de l'hôpital militaire, pris en compte par l'administration militaire dans son règlement modifié de 1855. Dans sa correspondance personnelle, le général Ducrot ne cessait de rétablir la réalité de l'engagement humanitaire de ces religieuses, si critiquées par Beaufort en soulignant leur responsabilité pour soigner les soldats du corps expéditionnaire malades sous la tente.

*« ... Il est encore impossible de prévoir ce que nous deviendrons ; la situation du pays reste à peu près la même, et, si la charité des chrétiens d'Europe a permis de soulager les misères présentes des malheureuses populations qui nous entourent, il faut convenir que la diplomatie européenne n'a encore rien fait pour assurer leur avenir.*

*J'ai peine à croire à une solution favorable (...). Une seule chose me réjouit et console mon cœur, c'est le spectacle admirable que donnent nos excellentes Sœurs de la Charité ; vous dire*

---

<sup>21</sup> SHD/DAT G4 1, lettre du 4 novembre 1860 de Beaufort d'Haupoul à Randon.

<sup>22</sup> Olivier Forcade, Frédéric Guelton, « L'expédition française en Syrie en août 1860-juin 1861 », in *RIHM*, n° 75, 1995, p. 49-62.

<sup>23</sup> Ministère des Affaires étrangères, Mémoires et documents, Turquie, volume 122, 1840-1863. Note envoyée au conseil de l'œuvre des écoles d'Orient sur l'emploi des fonds distribués par l'abbé Lavigerie, sans date.

« Versement aux présidents des comités d'aide : Hammama, Saida 150000F, Zalhé 120 000F, Damas 50 000F, Beyrouth, Deir El Kamar.

Fonds des Sœurs de la Charité 60 000F : distribution à 160 villages.

Ce qui fait une somme totale de 916 512 F plus 200 000F envoyés à Tunis (août-septembre). Soit un total de 1 106 500F consacrés uniquement à donner aux pauvres des aliments, des vêtements, des demeures, des semences. (...)

Aide aux orphelins : œuvre des orphelinats 35 000F.

Frais de pension et d'installation des boursiers dans les collèges : 63 000F.

10 000F aux Jésuites à Beyrouth pour ouvrir des classes pour réfugiés.

Total 1 356 500F. »

<sup>24</sup> Xavier de Montclos, *Lavigerie, le Saint-Siège et l'Eglise de l'avènement de Pie IX à l'avènement de Léon XIII (1848-1878)*, Paris, de Boccard, 1965, p. 143-154.

<sup>25</sup> Elisabeth Dufourcq, *Les congrégations religieuses féminines hors d'Europe, de Richelieu à nos jours. Histoire naturelle d'une diaspora*, Librairie de l'Inde intérieure, 1993, p. 246-248.

*tout le bien qu'elles font est impossible, et cela avec toute cette modestie, cette bonté, cette discrétion qui est le véritable accompagnement de la charité chrétienne.*

*Cinq cents petits orphelins ou orphelines, victimes des derniers massacres, sont élevés par leurs soins ; douze mille pauvres reçoivent chaque semaine la farine nécessaire à leur nourriture. Des centaines de malades sont soignés dans leur hôpital ou à domicile ces excellents femmes font ici ce que la charité la plus ingénieuse, la plus dévouée, peut inspirer à des âmes d'élite... »<sup>26</sup>.*

Prolongée jusqu'en mai 1861, cette expédition est une véritable découverte opérationnelle d'une action humanitaire par les forces armées, authentique « action conjointe d'accompagnement d'une opération militaire », dirait le tacticien en 2007. Or, on dispose en l'espèce de deux très intéressants témoignages de première main, ceux du général Ducrot, commandant en second du CES et d'un officier d'infanterie présent en Syrie, plus connu pour ses *Etudes sur le combat* parues en 1880, Charles Ardant du Picq (1821-1870)<sup>27</sup>. Le premier vaut par ses notations laconiques sur la situation d'inaction à laquelle était condamnée le corps expéditionnaire, otage de la diplomatie des Turcs et des Anglais dans la région, et les dysfonctionnements de l'intendance et des moyens militaires médicaux. Ainsi dénonce-t-il dès son arrivée à Beyrouth le 18 septembre 1860 des « hôpitaux mal installés » et le 26 octobre 1860 « les conditions d'installation de nos magasins et de notre hôpital dans les conditions les plus fâcheuses... nous avons 180 hommes malades sous la tente (l'hôpital étant encombré (...))<sup>28</sup>. » Leur affection n'est pas identifiée, en dépit de maladies et de décès dans le corps de troupe évoqués par Ducrot dans sa correspondance du 27 octobre. Pourtant, Ducrot dénonce davantage les insuffisances des moyens médicaux français pour prendre en charge la situation matérielle des soldats français, davantage qu'il ne prend conscience de l'impuissance de ces moyens face au désastre sanitaire menaçant les réfugiés. Temporaire, la mission de pacification ne devait pas exposer les troupes aux périls connus en Italie en 1857-1859 et en Crimée en 1854-1856 dans l'esprit de l'état-major de Beaufort. Les archives médicales militaires sont très rudimentaires pour apprécier exactement la dimension proprement médicale de l'aide aux réfugiés. D'après l'étude des états de service des médecins militaires français, le corps expéditionnaire compte une dizaine de médecins sous l'autorité du médecin principal Arnoult Colmant, chirurgien présent en Syrie du débarquement du corps expéditionnaire le 8 août 1860 à Beyrouth à son embarquement le 19 juin 1861<sup>29</sup>. Ancien des expéditions en Algérie en 1837-1840, en Afrique en régiment et en ambulance à partir de 1849, en Crimée en 1854-1856, il jouissait d'une solide expérience lui permettant d'organiser les moyens médicaux en Syrie. A ses côtés sont recensés huit médecins chirurgiens : Eloi Boulongne, passé en Italie en 1857-1859 ; Paul Dandreaux, ancien de la campagne de Crimée ; Charles Ely (1823-1876) qui demanda à faire partie de l'expédition de Syrie sans qu'on en sache la raison, présent en Algérie (1845-1849) et en Crimée en 1855 ; Pierre Guiches, servant continuellement outre-mer de 1846 à 1860 à l'exception de deux années à l'hôpital de Strasbourg ; Joseph Jobert (1813-1895), ancien d'Algérie et de Crimée ; Licardy « qui s'était fait remarquer par son dévouement et son assiduité auprès des malades du typhus dans les hôpitaux de Constantinople en 1854-1856 » ; Edouard Surey, né en 1818, affecté à des nombreuses campagnes en Afrique, Crimée puis en Syrie<sup>30</sup>. Le médecin Pierre Mathieu (1832-1869) avait été formé en médecine générale et pharmacie<sup>31</sup>. Toutefois, ces médecins ne semblent pas avoir laissé de souvenirs de leurs campagnes, notamment de Syrie, pas plus que des observations et des rapports médicaux envoyés au Conseil de santé, à l'exception du mémoire adressé par le médecin Denoyer<sup>32</sup>. Du fait de l'absence de réels combats, réduisant la mission du corps expéditionnaire à des escarmouches avec des bandes arabes, il n'y a pas d'enseignements médicaux inédits au regard des campagnes d'Italie, de Crimée et d'Afrique

---

<sup>26</sup> *La vie militaire du général Ducrot d'après sa correspondance (1839-1871) publiée par ses enfants*, Paris, tome 1, 1895, p. 448-451, lettre du général Ducrot, commandant en second le CES à un ami, 27 janvier 1861.

<sup>27</sup> Charles Ardant du Picq, *Etudes sur le combat*, (1880), Economica, 2004, préface de Jacques Frémeaux, 254 p. On prendra aussi Stéphane Audoin-Rouzeau, « Vers une anthropologie de la violence au combat au XIX<sup>e</sup> siècle : relire Ardant du Picq ? », in *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 30, 2005/1, p. 85-97.

<sup>28</sup> *La vie militaire du général Ducrot...*, p. 406 et 422, lettres du 18 septembre 1860 et du 26 octobre 1860 à son frère.

<sup>29</sup> Archives du service de santé aux armées, Val-de-Grâce, carton 1011, dossier 342, états de service de Arnoult Joseph Colmant (1809-1883).

<sup>30</sup> Claire Fredj, *op. cit.*, annexe 1 sur les travaux envoyés au Conseil de santé par les médecins des armées, annexes 5 et 6. Dans son catalogue reconstitué de l'éditeur-libraire Victor Rozier, l'auteur ne recense aucun volume consacré à la Syrie parmi de très nombreuses publications sur le service de santé aux armées en campagne en Algérie, Crimée, Chine-Cochinchine et au Mexique.

<sup>31</sup> Nous remercions Claire Fredj pour ces éléments biographiques communiqués.

<sup>32</sup> Denoyer, *Quelques notes sur mon voyage de Syrie*, travail adressé au Conseil de santé en 1862. Le *Recueil des mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaire* est décevant à ce titre.

(Algérie). Ainsi, l'histoire médicale des guerres est-elle décevante, pour l'expédition de Syrie, dans les archives militaires du Val-de-Grâce<sup>33</sup>. Sur le plan sanitaire, cette campagne ne semble pas avoir présenté de particularité des soins médicaux prodigués aux combattants, hormis un hiver 1860-1861 exceptionnellement froid dont souffrit notamment le chirurgien Charles Ely, alors frappé de surdité. Le corps expéditionnaire ne semble pas avoir souffert des affections autres que celles les plus habituelles des combattants en campagne outre-mer, à savoir des fièvres, la dysenterie. Mais il n'y a pas eu d'épidémie, à l'instar du typhus qui avait frappé massivement en Crimée en 1855-1856. Mais le traitement médical des réfugiés libanais n'est pas abordé dans le dossier. Faut-il en tirer la conclusion que l'humanitaire militaire s'interrompt au seuil de l'intervention médicale auprès des populations réfugiées ? C'est alors vraisemblable.

Officier d'infanterie, participant à la campagne de Crimée, Charles Ardant du Picq découvre le difficile apprentissage de l'humanitaire par des forces armées terrestres qui n'y sont évidemment pas préparées dans la correspondance à sa jeune épouse<sup>34</sup>. L'enjeu de la valeur exemplaire ou pas du témoignage d'Ardant du Picq, trop exceptionnel pour être archétypique du corps des officiers du Second Empire, est posée.

La première lettre à son épouse estampille un vocabulaire compassionnel, celui de la pitié solidaire. Après son embarquement à Marseille sur un navire militaire, Ardant du Picq parle dans sa lettre du 8 août « d'une mission de police internationale au service de la souffrance humaine »<sup>35</sup>, avant de parler dans celle du 13 septembre des « réfugiés maronites » chassés des villages dévastés. Une large description des populations civiles le conduit à exprimer son empathie pour les 15 000 réfugiés de Beyrouth », quand son tempérament militaire l'éloigne de l'appréhension des victimes civiles de la guerre. La « victime » entre dans une nouvelle catégorie rhétorique militaire, avec une image rudimentaire qui répond sans doute alors exclusivement au statut coreligionnaire.

*« Ce que nous avons fait jusqu'à présent se borne à ceci : par l'effet moral de notre présence, nous avons empêché de nouveaux massacres, car les musulmans avaient pris goût à la chose. Mais voilà tout. Ils attendent même probablement notre départ pour tâcher d'achever ce qu'ils ont si bien commencé. (...) On parle encore de maisons relevées par nous, d'indemnités données... Plaisanterie encore de la stupide réclame qui accompagne partout les armées françaises. Si nous avons relevé quelques masures, c'est pour nous y loger et nous sommes impuissants par le nombre pour aider en cela une vingtaine de familles. »* Témoignage laconique et pessimiste d'un officier du corps expéditionnaire sur l'efficacité opérationnelle humanitaire limitée. Echec opérationnel et humanitaire en juin 1861, en dépit de la conscience de « faire le bien... dans une éclatante protestation » selon les termes mêmes du maréchal Randon, alors ministre de la Guerre de Napoléon III<sup>36</sup>. Mission de pacification dégradée en opération humanitaire de fait, l'expédition au Liban qui déboucha sur l'imposition du statut d'autonomie du Mont-Liban par firman du sultan de juin 1861 peut-elle faire jurisprudence après 1861 dans les armées françaises ?

En réalité, il n'y a pas trace de cette expérience humanitaire, de cette « anomalie opérationnelle » dans une pensée militaire qui fait place « l'homme comme l'instrument premier du combat » chez Ardant du Picq, si attaché pourtant aux forces morales du combattant. Tout se passe comme si l'expérience humanitaire de Syrie était une parenthèse refermée et oubliée dans la mémoire opérationnelle militaire. De fait, on ne se souvient pas d'une mission qui est considérée comme un échec, à l'image de ce qu'avait été la campagne d'Italie de 1859 dans l'esprit de Napoléon III. Il y a l'apprentissage d'un langage, mais l'échec à faire émerger des savoirs tactiques qui seraient repris, ou mieux, formulés en doctrine. L'absence de combats réels, la brièveté de cette mission de police internationale et l'hypermnésie des campagnes de Crimée et d'Italie avant 1860, puis de Mexique et de Chine après 1862 renvoient au second rang de la mémoire nationale, sinon de celle des armées, l'expédition française en Syrie.

---

<sup>33</sup> Archives du service de santé aux armées, Hôpital du Val-de-Grâce, carton 200<sup>3</sup>, dossier 7. Le dossier renvoie au livre de Baptistin Poujoulat, *La vérité sur la Syrie et l'expédition française*, Paris, Gaume frères et J. Duprey, 1861, 540 p. et à un volume anonyme, *Souvenirs de Syrie. Expédition française de 1860*, Paris, Plon, 1903.

<sup>34</sup> Victor Petit, *A la recherche d'Ardant du Picq*, Paris, Berger-Levrault, 1954, p. 49-52, lettre du 22 novembre 1860 du commandant Ardant du Picq du 21<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied.

<sup>35</sup> Victor Petit, *op. cit.*, p. 16.

<sup>36</sup> A Rastoul, *Le maréchal Randon (1795-1871) d'après ses mémoires et des documents inédits. Etude militaire et politique*, Librairie Firmin-Didot, 1890, p. 224.

Est-ce une opération humanitaire, ou bien a-t-on à faire à un événement précurseur du XX<sup>e</sup> siècle, une anticipation de l'humanitaire du XX<sup>e</sup> siècle ? Sa limite tient évidemment à ce qu'elle est une initiative étatique, doublée (dans ses deux acceptions) par l'intervention humanitaire missionnaire, et au seul profit du « camp chrétien ». Il n'y a pas, à proprement parler, de neutralité confessionnelle ou idéologique, au contraire. En un mot, il n'y a donc pas en 1860-1861 de moment originel dans la rencontre contemporaine de la guerre et de l'humanitaire. L'inachèvement de cette expérience conduit à son oubli dans la pratique et dans la logistique des corps expéditionnaires. Il y aurait plutôt une redécouverte permanente de l'humanitaire au sein des forces armées françaises depuis le Second Empire (mais jusqu'à quand ?), sauf à considérer l'histoire du service de santé des armées entre la guerre de Crimée de 1854-1856 et la Première Guerre mondiale. Pour les armées, le tournant de l'humanitaire est-il d'ailleurs 1914-1918, ou faut-il aller jusqu'aux conflits de décolonisation, sinon aux années 1990 ? Les enseignements de ces expériences humanitaires ne semblent pas avoir été tirés dans les armées, frein à une transmission de savoir-faire opérationnel et de la pratique humanitaire en campagne. Or, si les campagnes extérieures du second Empire se présentent, à bien des égards, comme le laboratoire, c'est-à-dire le lieu et le moment tout à la fois, d'une médecine partagée entre les médecins militaires et la société civile en contact, le volet sanitaire de l'expédition de Syrie se dérobe à l'analyse de l'historien. Il ne semble pas décisif dans l'histoire médicale de l'humanitaire. A l'épreuve syrienne, l'expérience pratique d'un « prototype humanitaire » doit être dissociée de la réception de la pensée humanitaire dans la société occidentale.